



## Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

1205, rue de l'Église, Saint-Félix-de-Kingsey (Québec) J0B 2T0

Téléphone : 819 848-2321 Télécopieur : 819 848-2202

Site Internet : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)

Courriel : [reception@saintfelixdekingsey.ca](mailto:reception@saintfelixdekingsey.ca)

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

### AVIS PUBLIC DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Prenez avis qu'à la séance du Conseil municipal qui se tiendra le 07 avril 2026 à 20 h au 6115-A, rue Principale, à Saint-Félix-de-Kingsey, le conseil municipal statuera sur la démarche de dérogation mineure suivante.

| Désignation de l'immeuble :                                                         | Nature et effets de la dérogation mineure demandée :                                                                                                        |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| BÂTIMENT SITUÉ AU 1130 RUE<br>PROVENCHER LE LOT 5 740 483 DU<br>CADASTRE DE QUÉBEC, | De rendre conforme la marge avant du<br>bâtiment principal existant à 9,66 mètres<br>alors que le règlement 547 exige une<br>distance minimale de 10 mètres |

Au cours de cette séance, les membres du Conseil municipal prendront connaissance des documents remis par les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur le sujet.

Tout citoyen ou organisme souhaitant obtenir des précisions et des explications en lien avec ce projet ci-haut mentionné et les conséquences de leur autorisation ou souhaitant formuler un commentaire à leur égard peut le faire en communiquant avec la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey au 819 848-2321 poste 112 ou par courriel à l'adresse suivante : [inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca](mailto:inspection.batiment@saintfelixdekingsey.ca)

Le présent avis public est disponible sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey à l'adresse suivante : [www.saintfelixdekingsey.ca](http://www.saintfelixdekingsey.ca)

Donné à Saint-Félix-de-Kingsey, le 19<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

Alexandre Côté  
Directeur général et greffier-trésorier

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, *Alexandre Côté*, directeur-général et greffier-trésorier, exerçant au 1205, rue de l'Église, à Saint-Félix-de-Kingsey, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public concernant **LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR LE 1130 RUE PROVENCHER** aux endroits prévus à cette fin le 19<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026 à 9h44.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat de publication le 19<sup>e</sup> jour du mois de mars 2026.

Alexandre Côté  
Directeur général et greffier-trésorier